

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de septembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 13

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 21 septembre 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, BOREL Jérôme, MILLER Nathalie, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès, DUBOST Séverine, DEFRETIERE David, AGUES Nicolas, SUCHET David.

EXCUSE : NIGON Florent procuration à SUCHET David.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : SUCHET David

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 5 août 2023.

Le Maire demande une modification de l'ordre du jour et propose l'ajout de trois points (Remplacement d'un poteau d'incendie – décision modificative – création d'un poste d'attaché territorial) et la suppression du point sur les coupes de bois 2024.

1 – SIEG ECLAIRAGE PUBLIC MISE EN CONFORMITE

Un devis a été demandé pour la mise en conformité de l'ensemble des commandes de l'éclairage public pour un montant total de 31 000.00 euros HT dont 14 573.01 euros à la charge de la commune. Ces travaux permettront l'extinction nocturne de l'ensemble des villages.

VOTE POUR : 14

2 – SIEG ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LE BUISSON ET CAMPING

Un devis a été demandé :

- Des travaux de réparation des candélabres grêlés au camping et au lotissement sont proposés pour un montant total de 18 000.00 euros HT dont 50 % pris en charge du syndicat soit un total de 9 003.12 euros à la charge de la commune

VOTE POUR : 14

Un autre devis pour le remplacement de la totalité des ampoules par des leds a été demandé. Cette opération est estimée aux alentours de 150 000 euros HT. Au vu du coût important, il est proposé de demander l'inscription de cette opération à une demande de Fonds Vert au titre de l'année 2024 (dossier déposé par le syndicat).

3 – DONATION PARCELLE AP 132

Monsieur Jean NIGON dernier représentant de la « Société coopérative agricole de Servant et communes limitrophes » souhaite dissoudre la société puisqu'il n'y a plus d'agriculteurs en son sein. L'ancienne CUMA est propriétaire de la parcelle AP 132 d'une surface cadastrale de 82 m². Il est proposé de rétrocéder la parcelle au profit de la commune. Maître Etienne ABEIL a été consulté afin de régulariser cette opération. Il a été proposé par la coopérative que celle-ci paye les frais de notaire.

Le Maire propose aux membres du Conseil d'accepter cette donation.

ABSTENTION : 1

VOTE POUR : 13

4 – TRAVAUX ADMISSION EN NON-VALEUR

Le comptable public a fait parvenir à la collectivité une liste de recettes irrécouvrables pour un montant total de 3 838.90 euros.

Il est demandé d'acter ces recettes en admission en non-valeur.

VOTE POUR : 14

5 – ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022

Suite à la saisie des données de l'assainissement collectif, les communes doivent réaliser un rapport annuel afin de rendre public le prix et la qualité du service. Le rapport est présenté. Le Maire propose de valider le rapport.

VOTE POUR : 14

6 – TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

L'article 1407 bis et 232 du Code Général des Impôts (CGI) permettent aux communes d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation. L'objectif est d'inciter à la réhabilitation et à la location des logements vides en soumettant à la taxe d'habitation les propriétaires de logements non meublés et non occupés depuis au moins deux années consécutives au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le Maire propose aux membres du Conseil de mettre en place cette taxe pour améliorer l'accès au locatif sur la commune et permettrait ainsi de diminuer la vacance.

VOTE POUR : 14

7 – SONDAGES IMERYS

L'entreprise Imerys a obtenu un permis minier desservi par l'Etat afin de réaliser des sondages sur le territoire. Ces sondages permettront de connaître la composition du sol jusqu'à 500 m de profondeur. La commune de Servant est concernée puisque deux sondages ont été autorisés. Ces derniers se situent sur la parcelle ZK 58 dans le bois de Montignat. Les sondages sont prévus à partir de mi-octobre ou début novembre. L'entreprise a contacté la commune afin d'expliquer le déroulement des opérations. Le Conseil prend acte de ces travaux de sondage (autorisés par l'Etat).

VOTE POUR : 14

8 – REMPLACEMENT DE DEUX POTEAUX D'INCENDIE

Les poteaux incendie situés au lieudit La Crèche et Les Moignons ont été détérioré. Il est nécessaire de les réparer. Un devis a été obtenu auprès du syndicat Sioule et Morge pour un montant de 1 082.17 euros HT/poteau. Le Maire propose de valider les deux devis.

VOTE POUR : 14

9 – DECISION MODIFICATIVE

Le Maire informe les membres du Conseil qu'il est nécessaire de réaliser des virements de crédits aux articles suivants :

Dépenses de fonctionnement art. 681 : + 2 700.00 €

Recettes d'investissement art. 2804182 : + 2 700.00 €

Dépenses d'investissement art 023 : - 2 700.00 €

Recettes d'investissement art. 021 : - 2 700.00 €

VOTE POUR : 14

10 – CREATION POSTE ATTACHE

Dans le cadre de l'intégration directe de la secrétaire de mairie, le maire propose la création d'un emploi au grade d'attaché territorial à temps non complet à raison de 30 heures par semaine.

ABSTENTION : 1

VOTE POUR : 13

INFORMATIONS DIVERSES

- Le plan de l'Etat « 5000 terrains de sport » est actuellement en cours. La commune s'est rapprochée du référent sport local de la DSDEN et un rendez vous devrait être programmé prochainement.
- Des devis ont été demandés afin de sonoriser l'église. Pour le moment un seul devis a été obtenu.
- Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Fonds Vert pour les travaux du bâtiment multiservices. Subvention obtenue pour un montant de 124 166 euros.
- Un nouveau programme est proposé aux communes rurales, il s'agit du Label Villages d'Avenir. Ce dispositif doit permettre à des groupes de communes de candidater afin de bénéficier d'un chef de projet qui pilote les différents projets de développement. Les communes intéressées au dispositif sont : Lapeyrouse, Durmignat, Moureuille, Menat, Ayat-sur-Sioule et Servant.
- Des devis ont été obtenus pour l'aménagement du talus du lotissement entrée de bourg par la RD 18 (route de Moureuille). L'entreprise interviendra à partir de mi-octobre.
- Le bâtiment de l'ancienne boulangerie a bien été racheté par la commune. Pour le moment le bâtiment servira de stockage aux ateliers techniques. Des demandes de subventions seront à déposer pour la réhabilitation du bâtiment.
- Un nouveau Comité leader a été mis en place : Président : Alain MERCIER Maire de Nébouzat, et 3 VP : Florence DUBESSY VP Auvergne maire VP Tony BERNARD Maire de Châteldon et Éric PORTIER Dirigeant du gîte La Demeure de L'Eclache à Prondines.
- Les jeux en bois qui seront au foirail ont été montés par les agents techniques
- Le projet du bâtiment de multiservices avance. Un rétroplanning est fixé (début des travaux prévus en mai – juin 2024 pour une livraison estimée en juin 2025).
- Réunion de chantier pour les travaux secteur école -foirail. L'entreprise qui a le lot maçonnerie rencontre des difficultés de livraison des pierres. La reprise des murs devrait commencer le 2 octobre. Prochaine réunion de chantier fixée à lundi 9 octobre.
- M. Lionel FAVIER architecte conseil et co-directeur du CAUE prend sa retraite à la fin du mois. M. FAVIER a accompagné la commune sur l'élaboration du PAB – des travaux autour du cimetière – les travaux du secteur école foirail – les travaux de la traverse de bourg prévus en 2024. Afin de remercier pour son travail de qualité, la commune a offert un présent lors de son pot de départ (le couteau Le Riomois). M. FAVIER a été très ému de cette attention et remercie chaleureusement la commune.
- M. CHISSAC l'interlocuteur EDF de la commune prend également sa retraite à la fin du mois.
- Une réunion avec M. DAMAS Fabien architecte et les services du Département sur la traverse de bourg a eu lieu cet après-midi. Le projet apporte plus de verdure – il y a quelques retouches de plan à prévoir afin d'avancer sur le chiffrage au plus vite et que le projet soit inscrit budgétairement au Département pour 2024.
- M. CHOPIN Philippe Préfet du Département a quitté ses fonctions et est remplacé par M. MATHURIN Joël.
- Une réunion est prévue jeudi à Coustansouze par l'entreprise Imerys afin d'apporter plus d'informations sur le projet de lithium.
- Le Football Club Féminin des Combrailles a fait parvenir une demande d'utilisation des installations sportives sur Servant. Cette demande a été acceptée.
- Les travaux d'enfouissement de ligne haute tension sont en cours d'achèvement.
- Cinq agents devraient prochainement suivre une formation sur l'utilisation des extincteurs.
- Les premiers travaux liés à la taxe Gémapi sont programmés. Ces premiers travaux réalisés par la Communauté de communes auront lieu sur la commune. Il s'agit de travaux sur les ruisseaux alimentant le plan d'eau ainsi que la création de points d'abreuvement pour les troupeaux.
- SICTOM : une carte d'accès à la déchetterie est en cours de mise en place pour les administrés à partir du 1^{er} octobre et sera obligatoire à partir d'avril 2024. Le syndicat va faire parvenir un fichier à vérifier à la commune afin de mettre en place la facturation de la redevance (suppression de la taxe pour la mise en place d'une redevance).

- L'opération chèque local va reprendre au sein de la communauté de communes. Les commerçants qui souhaitent participer à l'opération doivent contacter la Communauté de communes afin de signer une convention. L'objectif est de donner plus de pouvoir d'achat aux habitants en proposant l'achat de chèque d'une valeur de 10 euros pour un montant de 6.50 euros. La communauté de communes prend à sa charge la différence. Le but de l'opération est bien d'encourager le commerce de proximité.
- Un projet éolien est actuellement en cours sur la commune de Lapeyrouse.
- Un projet d'hydrogène est actuellement en cours sur la commune de Saint-Eloy-les-Mines.
- Un projet photovoltaïque est actuellement en cours sur la commune de Vergheas.
- La nouvelle cheffe de gendarmerie de Menat, M. GALLOIS Séverine est venue se présenter en mairie.
- Une nouvelle capitaine de gendarmerie sur Riom-Volvic, M. CAILLON Marine est arrivée.
- Un rdv a été pris avec le conseiller groupama afin de faire le point sur l'ensemble des contrats d'assurance de la commune.
- Cantine scolaire : L'effectif en pause méridienne est de 40 enfants. De nombreux petites sections sont présents et engendrent quelques difficultés.
- Vendredi 29 septembre est prévu une réunion pour le CRTE à la communauté de communes.
- Réunion de l'AMF le 14 octobre à Issoire.
- Le SMADC a mis en place une étude sur les plans d'eau dans les Combrailles. Une réunion est prévue lundi 9 octobre. L'objectif est d'avoir un inventaire et des pistes d'amélioration afin d'apporter une meilleure cohérence des plans d'eau sur le territoire.
- Une distribution est à prévoir dans les boîtes aux lettres (agenda des manifestations – sictom – plaquette culturelle...)
- Repas du CCAS prévu le 27/01/2024.
- Réunion du CCAS le 30/10 à 19h30.
- Signature des derniers compromis de vente du lotissement Le Buisson prévue le 12 octobre chez Maître ACHARD.
- 1^{er} conseil d'école est prévu le 17/10.
- Une réunion de la commission camping est prévue le 02/11.
- Pour rappel, vendredi 10 novembre est prévu une soirée repas avec animation au profit de la famille de la petite Cassandra 6 ans atteinte d'une leucémie.

La séance est levée à 22 h 30